DEES

Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé

BAC + 3 • NIVEAU 6

Arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'état d'éducateur spécialisé

parcoursup

97%
Taux de réussite au diplôme de juin 2026

Le métier

L'Éducateur Spécialisé (ES) est un professionnel du travail social, qui intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion.

Personnes concernées

Enfants, adolescents, adultes, personnes âgées en situation de handicap, de vulnérabilité et/ou de précarité.

Champs d'intervention

Secteurs social et médico-social, institutions spécialisées : foyer d'accueil, instituts médicoéducatifs et médico-professionnels, centres d'hébergement, ESAT, etc.

Services ou dispositifs territoriaux : aide sociale à l'enfance, action éducative en milieu ouvert, prévention spécialisée…

Objectifs du métier

Préserver et restaurer l'autonomie par le biais d'activités socio-éducatives (sorties, ateliers, soutien scolaire, aide à l'insertion, etc.).

Accompagner, aider et organiser la vie quotidienne.

Favoriser l'insertion sociale.

Concevoir et conduire des projets éducatifs en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, en aéquation avec le projet de l'établissement dans le respect du cadre institutionnel.

Créer des partenariats.

Faciliter le travail en réseau.

FORMATION SUR 3 ANS

- 1517 h de formation théorique dont 12 h d'accompagnement individualisé
- 1925 h de formation pratique* (55 semaines) * Pour les étudiants effectuant la totalité du parcours

Début de formation : Septembre
4 Blocs de compétences = 180 crédits ECTS

DIFFÉRENTS STATUTS

- Formation **initiale**
- Formation en **apprentissage**
- Formation **professionnelle**

ADMISSIONS

Public et prérequis

- **Lycéens** futurs bacheliers, **étudiants** en réorientation, **apprentis, salariés, demandeurs d'emploi, adultes** en reprise d'études
- Être titulaire du **baccalauréat** ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation.
- Être titulaire de l'un **des titres ou diplômes admis réglementairement en dispense du baccalauréat** pour la poursuite des études dans les universités. (**DAEU**)
- Être titulaire d'un **diplôme**, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) **au moins de niveau 4.**
- Bénéficier d'une v**alidation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (VAPP)** décret n°85-906 du 23/08/1985.

Inscription sous réserve de satisfaire aux critères d'admission :

- **Sur Parcoursup :** Lycéen, futur bachelier, futur apprenti, étudiant en réorientation, service civique et demandeur d'emploi.
- **Hors Parcoursup, auprès de l'IRFASE** : Stagiaire de la formation professionnelle - salarié, adulte en reprise d'études avec un financement (employeur/ OPCO, Transition Pro, CPF ou autres) et en autofinancement.

Tarifs et conditions générales de vente
www.irfase.fr

FINANÇABLE CPF

MON COMPTE FORMATION

CODE RNCP41747

Région Île-de-France · Essonne Terre d'avenirs · Évry Courcouronnes · Grand Paris Sud · Evry sciences Sénart et innovation · Université Évry Paris-Saclay · EVE · UNAFORIS · Erasmus+

IRFASE
Institut de Recherche et de Formation à l'Action Sociale de l'Essonne

Pôle Admission et Orientation
pole.admissions@irfase.com
01 60 79 50 45 / 53 91

Référentes handicap
pole.handicap@irfase.com

DEES — Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé

Formation théorique

4 blocs de compétences (BC) composés d'Unités d'Enseignement (UE)

↘ BC 1 – Concevoir et conduire un accompagnement éducatif spécialisé dans une visée préventive et inclusive (504 h)
- UE : Champs d'intervention de l'éducateur spécialisé
- UE : La relation éducative spécialisée
- UE : La coordination de l'accompagnement éducatif

BC 2 – Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation (504 h)
- UE : Individus, groupes et société
- UE : L'accompagnement individuel et collectif en travail social
- UE : Éthique et réflexivité

↘ BC 3 – S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en oeuvre des politiques de cohésion sociale (252 h)
- UE : L'action publique et ses transformations
- UE : Acteurs, dynamiques de territoire et transition écologique
- UE : Démarche d'enquête et d'initiation à la recherche

↘ BC 4 – S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social (245 h)
- UE : Sociologie, psychologie et droit du travail
- UE : Travail collaboratif et autonomie professionnelle
- UE : Communication professionnelle et usages numériques
- UE : Langues et cultures étrangères
- UE : Amélioration continue des pratiques et démarche qualité

et 12 h d'accompagnement individualisé

Formation pratique

1925 heures de stage (55 semaines)
- 1ère période : de 9 à 13 semaines sur les deux premiers semestres - 2 ou 3 sites qualifiants - découverte du monde professionnel et des différents champs d'application du métier
- 2e et 3e période : de 42 à 46 semaines - 2 ou 3 sites qualifiants

Modalités d'évaluation

La formation délivre un DIPLÔME DE NIVEAU 6
- **Pour valider la formation,** chaque bloc de compétences devra être validé, sans possibilité de compensation entre les blocs.
- **Un bloc de compétence** est validé dès lors que l'ensemble des unités d'enseignement qui lui sont rattachées sont validés.
- **Les unités d'enseignement** d'un même bloc sont compensables.
- **Une unité d'enseignement** est validée si la moyenne obtenue est égale à 10/20.

Dispenses et allègements

Si vous êtes admis à l'entrée à la formation, les dispenses ou allégements pourront être étudiés sur demande en fonction du diplôme, de l'expérience auprès de la coordination de la filière et du Pôle Admission et Orientation.mission et Orientation.

OBJECTIFS

↘ Apporter une formation qualifiante et professionnalisante qui vise à préparer au métier d'éducateur spécialisé.

Acquérir un diplôme de Grade Licence et une bi-diplômation : diplôme d'état et licence de sociologie en conventionnement avec l'Université Évry Paris-Saclay.

Un parcours de bi-diplômation en partenariat avec l'Université Évry Paris-Saclay

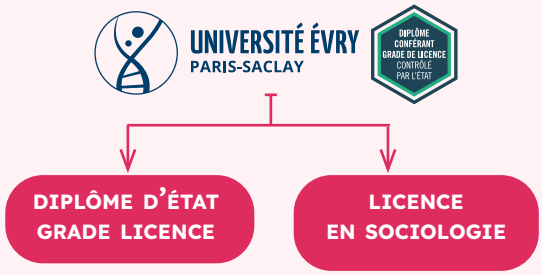

POURSUITE D'ÉTUDES

Les éducateurs spécialisés ont la possibilité de se former à des fonctions d'encadrement dans le secteur social, en suivant des formations telles que le CAFERUIS, DIREIS, DEIS, CAFDES.

La bi-diplômation en licence de sociologie ouvrant la voie à une poursuite des études en Master dans l'enseignement supérieur.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les éducateurs spécialisé interviennent dans le secteur social et médico-social (les institutions spécialisées, foyer d'accueil, instituts médico-éducatifs et médico-professionnels, centres d'hébergement, ESAT), les services ou dispositifs territoriaux (aide sociale à l'enfance, action éducative en milieu ouvert, prévention).

Plus d'info ? scannez moi !

iRFASE

www. irfase.fr

5, Terrasses de l'Agora
91034 Évry-Courcouronnes Cedex
–
Tél : 01 60 79 47 47

Nous situer : 200 mètres de la gare RER D Évry-Courcouronnes Centre
–
L'IRFASE est accessible aux personnes à mobilité réduite

Méthode et modalités pédagogiques

Les équipes de l'IRFASE se proposent de vous accompagner tout au long de votre parcours de formation en vous soutenant dans vos acquisitions et en partageant son expérience avec les institutions.

L'IRFASE propose une formation hybride avec des enseignements majoritairement en présentiel et également en distanciel.

Elle s'appuie sur différentes modalités pédagogiques déclinées sous la forme d'enseignements théoriques, ateliers méthodologiques et professionnalisants, d'ateliers de médiation artistique, de journées d'étude et de travail en autonomie.

La formation propose également un enseignement de langue vivante en anglais, un enseignement relatif à l'utilisation des outils pédagogiques numériques et des ressources du CRD (Centre de Ressources Documentaires).

Accessibilité

L'IRFASE a constitué un pôle handicap, inclusion et égalité, dédié à l'accueil et à l'accompagnement des étudiant·es au sein de notre centre de formation.

Engagé en faveur de l'inclusion, notre Institut veille à faciliter l'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap. Toute personne concernée peut nous solliciter afin d'étudier les aménagements nécessaires pour compenser son handicap et garantir de bonnes conditions de suivi. Que vous soyez en bi-diplômation ou non, vous pouvez bénéficier d'aménagements tout au long de votre cursus.

- **Pour les personnes ne suivant pas un cursus universitaire,** un certificat médical précisant les aménagements recommandés par un·e médecin est requis.
- **Concernant les certifications, les aménagements devront être validés par un·e médecin agréé·e par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées).** Nous vous recommandons d'anticiper vos démarches, en raison des délais de traitement.